



AVIS PUBLIC 2023-039

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2024-2025-2026

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné aux citoyens de la Ville de Val-des-Sources que :

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources au cours de laquelle seront adoptés le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 sera tenue le **lundi 4 décembre à 19 h**, à la salle du conseil municipal (124, rue Greenshields).

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur ces sujets, soient l'adoption du budget 2024, ainsi que l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 23^e jour de novembre 2023.


Georges-André Gagné, greffier suppléant